

CGT - SUD ne siègeront pas le 20 juin 2024 au CSAE (Comité Social d'Administration de l'Etablissement) du Cnam

- Etant donné les **attaques et les accusations infondées sur les « arrachages d'affiches »** de la direction contre des représentants syndicaux du Cnam
- Etant donné que lors de ce CSAE du 20 juin, doit nous être présentée une nouvelle procédure des entretiens professionnels sans aucune concertation préalable avec les organisations syndicales, ni avec les responsables des services

Les syndicats CGT, SUD ne siégeront pas au CSAE du 20 juin 2024 et nous invitons tous les autres syndicats à ne pas siéger.

Cette nouvelle procédure d'entretien professionnel sera particulièrement complexe et chronophage pour les agents et les responsables, avec critères, grille et barème, en vue de leur **articulation avec l'attribution ou non du CIA** (Complément Indemnitaire Annuel).

Nous rappelons ainsi notre désaccord avec le principe d'individualisation de la rémunération et la rémunération "au mérite". Les 400 euros annuels bruts seront soumis à la manière de servir de l'agent. L'agent va devoir atteindre des « objectifs ». On lui attribuera une note et selon ses résultats il pourrait toucher ces 400 euros ou évidemment moins si la notation n'est pas bonne. Cela nuit au collectif du travail et place les agents en concurrence.

Pour nous l'enveloppe destinée au CIA doit être versée mensuellement et répartie de manière égale entre les agents

Nous alertons par ailleurs sur le risque que cette nouvelle procédure, associée à la contrainte du respect de l'enveloppe prévue par équipe, ne vienne influencer la manière dont seront menés les entretiens, et les restitutions qui en seront faites. Ces entretiens présentés par la Direction comme un "temps privilégié d'échange pour l'agent et son encadrant de proximité" devant permettre de "développer la qualité de vie au travail"...ne seront plus que des moments complexes et pouvant être conflictuels.

La direction témoigne à nouveau de son mépris pour les agents. Alors que les personnels font tourner le Cnam en dépit de leurs sous-rémunération, du turn-over, de l'absurdité de certaines procédures et parfois en risquant leur santé, la direction prétend récompenser les efforts et créer de la motivation avec une prime qui va diviser.

La direction reste sourde à nos revendications d'augmentation salariale.

Nous demandons:

La mensualisation et le partage égal du CIA ainsi que la satisfaction des revendications salariales.